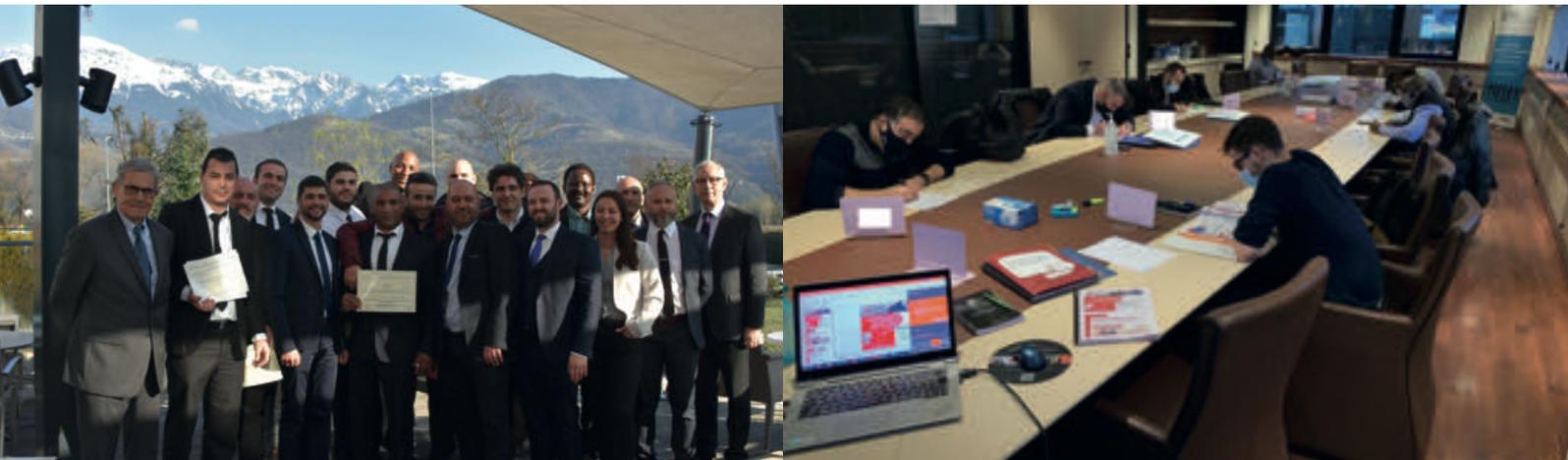


Dossier d'information et formulaire d'inscription



*Formation diplômante de dirigeant
d'entreprise de sécurité privée*

*Session 91 du 26 septembre au 21 octobre 2022
Lyon*

SOMMAIRE



Madame, Monsieur,

Vous avez manifesté de l'intérêt pour la formation de dirigeant d'entreprise de sécurité privée de JPM Conseil et nous vous en remercions.

Vous trouverez dans ce document l'ensemble des informations utiles concernant cette formation.

Nous vous invitons à le lire attentivement et restons à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions.

Bien cordialement,

Vivien MALGUY, Président de JPM Conseil

Informations générales	1
Procédure d'inscription	2
Équipe pédagogique	3
Protocole de formation ouverte	4
Programme de la formation	9
Planning prévisionnel	13
Suivi post-formation	14
Formulaire d'inscription	15

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Formation en vue de l'obtention du titre de dirigeant d'entreprise de sécurité privée :

- Diplôme reconnu par l'État, titre inscrit au RNCP* au niveau II (équivalent Bac+4). Formation obligatoire depuis le 1er janvier 2008 pour créer ou reprendre une entreprise de sécurité privée : permet l'obtention d'un agrément du CNAPS pour exercer.
- De 6 à 18 stagiaires par session
- Public visé : créateurs, repreneurs ou responsables d'entreprise de sécurité
- Pré-requis : niveau IV de l'Education Nationale (niveau 4 du cadre national, niveau Bac). Profils spécifiques : nous contacter. Certains stagiaires pourront bénéficier d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) en fonction de leur expérience et de leur parcours.

Mode d'enseignement



Cours à distance

- à votre rythme
- espace en ligne
- environ 50 heures



Cours synchrone

- en présentiel en salle et en visioconférence
- 150 heures
- Cf planning des dates de regroupement



Jury de certification

- Examens finaux et remise des diplômes
- 2 derniers jours du regroupement

Objectifs de la formation

- Utiliser des outils de gestion administrative et comptable d'une entreprise
- Connaître et appliquer les dispositions légales et réglementaires spécifiques de la sécurité privée
- Acquérir les méthodes et outils permettant une bonne gestion du personnel
- Savoir répondre à un appel d'offre ou à un cahier des charges en sécurité privée

Coût de la formation

4800€ TTC (4000€ HT) documentation pédagogique et pauses prises en commun incluses.

*Répertoire national des certifications professionnelles. Titre inscrit au RNCP par arrêté du 27/12/18 publié au J.O. le 04/01/19 pour 5 années

JPM CONSEIL SAS au capital de 15.000€ N°817936594 RCS de Grenoble

Organisme de formation enregistré sous le N°84380628038 DIRECCTE Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Compléter, signer et nous envoyer les pages 15 à 17 de ce document, accompagnées du règlement d'inscription (1200€) à l'ordre de JPM Conseil, par mail ou par courrier :

@ contact@jpmconseil.fr



JPM Conseil SAS
9 Rue du Progrès 69800 Saint-Priest

Une fois votre dossier accepté, nous vous adressons en retour votre contrat de formation (à nous renvoyer dans les 5 jours suivant sa réception), une convocation, une liste des hébergements proches du lieu de formation ainsi que vos codes d'accès à la plateforme en ligne. Dès réception, vous pourrez commencer votre formation à distance.

Le solde de votre formation sera à régler en 2 fois : 1800€ le 1er jour de la formation et 1800€ le 1er jour de la 2ème semaine de formation.

La formation est éligible aux financements (Pôle Emploi, CPF, FONGECIF, OPCA...). Pour obtenir un devis, merci de remplir le formulaire en ligne en bas de la page d'accueil de notre site : www.jpmconseil.fr

En cas de désistement avant d'avoir commencé la partie présentielle de la formation, et après une première connexion sur la plateforme, vous restez redevable de 800€ auprès de JPM Conseil.

ATTENTION : notre adresse courrier est différente de notre lieu de formation

Courrier :
JPM Conseil SAS
9 Rue du Progrès
69800 Saint-Priest

Lieu de formation :
9 Rue du Progrès
69800 Saint-Priest

Note importante : L'obtention de l'aptitude de dirigeant validée par le titre délivré par JPM Conseil ne constitue qu'un des éléments d'appréciation pour la délivrance d'un agrément d'exercer par le CNAPS.

(Cf. article L.612-7 du Code de la sécurité intérieure)

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question :



06 07 75 21 51



contact@jpmconseil.fr

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Vivien MALGUY

Formateur « environnement juridique de la sécurité privée »

Président de JPM Conseil et de l'As2p, formateur de formateurs en sécurité, consultant spécialiste du droit des entreprises de sécurité privée, développement de projet et stratégie commerciale.

Michel MARRE

Formateur « Gestion commerciale »

Consultant spécialisé dans la sécurité privée et la vidéo protection, ancien Directeur Général d'un grand groupe de sécurité privée, expert comptable, 35 années d'exercice dans la sécurité privée.



Michel COMMUN

Formateur « environnement juridique de la sécurité privée »

Consultant dans l'accompagnement des entreprises, sécurité, marchés publics et intelligence économique, expert des relations publiques-privées en matière de sûreté.

Pascal VINCENT

Formateur « Gestion administrative et comptable »

Président de M2GS, expert comptable, enseignant à l'école de Management de Lyon, ancien secrétaire général d'Euromed, accompagnement de dirigeants et intelligence économique.



Estelle LAUNAY

Formatrice « Gestion du personnel »

Spécialiste de l'ingénierie de la formation, consultante et formatrice en ressources humaines, dirigeante d'EM Progress, ex service juridique aux adhérents du SNES.

Christian BOENGA

Formateur « Gestion de crise et PCA »

25 ans d'expérience en sûreté - Security Manager Opérationnel Securitas IDF - Auditeur et expert en site sensible et protection rapprochée. Gestionnaire crise - PCA et mise en place de prestations sensibles. Ancien stagiaire DESP JPM Conseil.



Yannick RINEAU

Formateur « Gestion du personnel »

Directeur associé chez Drheam Promotion, ancien DRH Securitas et PDG Securitas Alert Services, conseiller affaires et relations sociales à l'USP. Auditeur INHESJ et consultant indépendant.

PROTOCOLE DE FORMATION OUVERTE À DISTANCE

Vous allez suivre une formation avec JPM Conseil dont une partie est dispensée en ligne. Ce document a pour objectif de vous informer du protocole mis en place par JPM Conseil pour vous assurer de la qualité et du suivi de votre formation à distance et en présentiel.

La formation est composée de quatre domaines d'activité correspondant aux pratiques professionnelles d'un dirigeant d'entreprise de sécurité privée, et aux 4 blocs de compétences de la certification professionnelle.

Certains stagiaires pourront bénéficier d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) en fonction de leur expérience et de leur parcours.

Objectifs de la formation



Savoir utiliser des outils de gestion administrative et comptable d'une entreprise



Connaître et appliquer les dispositions légales et réglementaires spécifiques de la sécurité privée



Acquérir les méthodes et outils permettant une bonne gestion du personnel



Savoir répondre à un appel d'offre ou à un cahier des charges en sécurité privée



PROTOCOLE DE FORMATION OUVERTE À DISTANCE

Assistance du bénéficiaire

Référents en charge de l'assistance :

Vivien MALGUY (Président) ou Estelle LAUNAY (Responsable pédagogique).

Vous pouvez à tout moment contacter un référent :

- Via la plateforme en ligne dans le groupe dont vous faites partie en postant un message
- Via le forum accessible en permanence sur la droite de votre cours en ligne
- Par e-mail à foad@jpmconseil.fr
- Par téléphone au 06 07 75 21 51 du lundi au vendredi de 8h à 19h

Vous recevrez une réponse dans les 24h à 48h dans les horaires et jours d'ouverture du centre de formation.

Moyens matériels et techniques

Dès confirmation de votre inscription en formation, vous recevrez par e-mail vos identifiants de connexion pour accéder à la plateforme e-learning :

En cliquant sur « Rejoindre JPM Conseil », vous pourrez mettre à jour vos informations et votre mot de passe.

En cliquant sur « Accéder au parcours » vous pourrez commencer votre formation en ligne.

Vous pouvez sélectionner « se souvenir de moi » pour éviter de saisir votre mot de passe à chaque connexion.

Tout au long de votre parcours en ligne, vous pourrez échanger avec les autres stagiaires de votre session dans le « groupe » dont vous faites partie.

Accès à la plateforme

La plateforme est accessible sur tous supports : ordinateur avec les systèmes d'exploitation MacOS ou Windows ainsi que sur tablette ou smartphone grâce à l'application 360Learning sur Android ou iOS (Iphone).

PROTOCOLE DE FORMATION OUVERTE À DISTANCE

Suivi de la formation en présentiel et à distance

Suivi de la formation en présentiel

Pour les modules de formation en présentiel, le suivi est réalisé par des feuilles d'émargement signées par demi-journées par le stagiaire, pour une durée de 150 heures en présentiel.

Suivi de la formation à distance

Pour les modules de formation à distance, le suivi est réalisé par :

- Un relevé des durées de connexion à la plateforme e-learning, pour une durée estimée 50 heures. La plateforme en ligne permet le suivi du temps passé en formation par chaque stagiaire ainsi que les résultats de leurs évaluations. Ces informations peuvent être transmises à l'organisme financeur pour justifier du temps passé en formation.

The screenshot shows a dashboard with three main statistics: 'Questions traitées' (12), 'Score moyen' (75%), and 'Temps de formation' (31min54s). Below these is a table with the following data:

Module	Avancement	Score	Tentati...	Temps passé	Dernière activ.
Les infractions au Code du Travail	100 %	75 %	1	8min32s	18 juillet 2019
Communication d'entreprise	100 %	75 %	1	3min34s	18 juillet 2019
Business plan	50 %	-	1	18min49s	10 juillet 2019
Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure	100 %	-	2	15s	1 février 2019

- Le rendu des devoirs obligatoires :

Devoir	Modalités de rendu	Durée estimée
Construction d'un business plan	1 dossier à rendre	15 heures
Mises en situation professionnelles thème ressources humaines	2 travaux à rendre	7 heures (3 heures par travail)
Étude de cas d'une prestation de sécurité privée	1 travail à rendre	6 heures
Mémoire de réponse à un appel d'offre	1 dossier à rendre	12 heures

PROTOCOLE DE FORMATION OUVERTE À DISTANCE

Suivi pédagogique

Matérialisé par un livret de suivi du stagiaire), durée totale estimée à 3 heures.

Type de suivi	Contenu des échanges	Durée estimée
Entretien à l'entrée en présentiel	<ul style="list-style-type: none">• Projet professionnel,• Expression des besoins particuliers,• Difficultés	1 heure
Entretien de suivi à mi-parcours du présentiel	<ul style="list-style-type: none">• Assiduité, ponctualité, comportement et respect du règlement intérieur• Intégration dans le groupe• Méthodologie d'apprentissage• Ressenti général de la formation• Remarques et observations du référent du stagiaire et recommandations pour la suite	1 heure
Entretien de suivi en cours de FOAD	Échanges entre le stagiaire et son référent sur l'évolution de son travail en ligne (avec relevé du temps passé, scores et avancement par parcours) : <ul style="list-style-type: none">• Connexions,• Accessibilité technique à la plateforme,• Temps passé,• Contenu pédagogique,• Score et évaluations	1 heure

Ces entretiens constituent le suivi pédagogique minimal proposé à chaque stagiaire. L'organisme JPM Conseil et ses responsables adaptent le suivi des apprenants aux spécificités et difficultés de chacun.



PROTOCOLE DE FORMATION OUVERTE À DISTANCE

Évaluation de la formation en présentiel et à distance

Évaluation de la formation en présentiel :

- Questionnaires de contrôle des connaissances en continu tout au long de la formation
- Jury final : oral de présentation et échange devant le jury de certification

Évaluation de la formation en ligne :

- Évaluation e-learning en continu sur la plateforme, suivi des scores en ligne

Au cours de chaque module suivi en ligne, vous devrez répondre à des questions afin de permettre à JPM Conseil d'évaluer l'acquisition des connaissances. Celles-ci peuvent être de différentes sortes : choix multiples, questions ordonnées, association, question ouverte ou remise de document.

Pour les questions ouvertes ou les documents à corriger, le formateur référent de la matière recevra immédiatement une notification dès que vous aurez réalisé la consigne. Il corrigera individuellement votre travail et indiquera si nécessaire un commentaire pédagogique au sujet de votre travail.

Le résultat de l'évaluation des acquis est disponible immédiatement dans votre espace en ligne, vous pouvez ainsi suivre en permanence vos progrès. JPM Conseil vous fournira en fin de formation les résultats de l'évaluation de vos acquis.

- Correction des devoirs obligatoires à rendre par les formateurs référents

Récapitulatif des travaux et durée

	Modalité	Durée (estimative pour la partie à distance)	Moyens de preuve
Formation en centre	Présentiel	150 heures	Feuilles d'émargement
Formation e-learning	Plateforme en ligne	57 heures, 6 parcours	Relevés de connexion
Étude de cas	Travaux à rendre	40 heures, 5 travaux	Travaux rendus
Suivi pédagogique	Entretiens	3 heures, 3 entretiens	Livret de suivi stagiaire

PROGRAMME DE FORMATION

Cette formation permet d'obtenir la certification (titre RNCP de niveau II) de dirigeant d'entreprise de sécurité privée. Ce programme est conforme aux dispositions Livre VI du Code de Sécurité Intérieure, au décret du n° 2005-1122 du 6 septembre 2005 modifié relatif à l'aptitude professionnelle des dirigeants et des salariés des entreprises de sécurité privée, à l'article 5 de l'arrêté du 27 juin 2017 et à l'arrêté du 28 septembre 2018.

BLOC 1 : Cadre juridique des activités privées de sécurité

Thématiques	Sujets abordés
Le livre VI du Code de la Sécurité Intérieure	Dispositions générales du Livre VI Les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle) Les modalités d'exercice : exercice exclusif, principe de neutralité, détention et usage des armes, port des uniformes et insignes, non-confusion avec les services publics, Le régime de la carte professionnelle et télé-services du CNAPS
Environnement institutionnel de la sécurité privée	Rôles du Ministère de l'Intérieur, du délégué aux coopérations de sécurité, du préfet et du Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS)
Maîtriser la réglementation relative à l'acquisition, la détention, l'importation, le transport et la conservation des armes	Les catégories d'armes et autorisations administratives nécessaires pour mettre les armes à disposition des agents privés de sécurité Les conditions et modalités d'acquisition, de détention, d'importation, de transports et de conservation des armes autorisées (nombre d'armes, munitions, traçabilité)
Les dispositions utiles du Code Pénal	La notion d'infraction et les juridictions pénales La légitime défense et l'état de nécessité, L'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir La non assistance à personne en péril, l'omission d'empêcher un crime ou un délit L'usurpation de fonctions, l'atteinte aux systèmes de traitement automatisé et l'appropriation frauduleuse
Les garanties du respect des libertés publiques et la déontologie	Le respect de la vie privée et du droit de propriété Les juridictions civiles Le fonctionnement de la CNIL La déontologie en sécurité privée : le secret professionnel, principes déontologiques, délit de marchandage et prêt illicite de main d'œuvre
Connaissances stratégiques et positionnement de la sécurité privée dans l'architecture globale de sécurité	Rôle des forces de sécurité publique d'Etat et de la Police Municipale : compétences, relations Phénomènes criminels, schéma de la chaîne pénale complète Les grandes missions (sécurité générale, investigation, maintien de l'ordre, renseignement) & les autres domaines de la sécurité : défense, douanes L'organisation des forces de sécurité publique (police et gendarmerie nationales) Compétences territoriales en matière de sécurité (statuts, corps et grades)
Réglementation des services à la personne, des installations classées et habilitations nécessaires	

PROGRAMME DE FORMATION

BLOC 2 : Gestion administrative et comptable d'une entreprise de sécurité privée

Thématiques	Sujets abordés
Le secteur de la sécurité privée	Organisation du secteur : histoire, personnels, entreprises et clients Spécificités par branche : surveillance humaine, sûreté aéroportuaire, protection physique des personnes, télésurveillance, transport de fonds, recherche privée Environnement européen et international Exercice : analyse du rapport de branche annuel
Connaissance des processus de création d'entreprise en général, et d'une entreprise de sécurité en particulier	La création d'entreprise en sécurité privée Articles dédiés du Code de la Sécurité Intérieure Processus de création : immatriculation, autorisation, agrément, exercice
Examiner les approches juridiques	Formes juridiques des entreprises Normes et certifications Statuts sociaux et fiscaux des entreprises
Connaissance des modalités de reprise et d'achat d'entreprise	Le droit applicable en la matière, notions et obligations en matière de succession, spécificités du secteur de la sécurité : exemples et cas concrets
Comptabilité d'entreprise	Approche financière de l'entreprise, termes et mécanismes financiers
Evolution et prospective de la sécurité privée	Les charges indues, nouveaux secteurs à envisager et évolutions du secteur
Analyser les risques	Mise en situation avec analyse des risques locaux de l'entreprise (bail, domiciliation, risques afférents avec les agents cynophiles et le matériel) et le risque image/réputation
Moyens à mettre en oeuvre pour le projet	Connaissance du marché, étude concurrentielle Business plan initial et stratégies de développement
Étude du seuil de rentabilité	Concepts de fonds propres et moyens nécessaires pour démarrer l'activité
Aides et prévoyance	Connaissance des aides, financements, prêts, assurance existants et critères d'accès par profil d'entrepreneur et d'entreprise

BLOC 3 : Gestion du personnel d'une entreprise de sécurité privée

Thématiques	Sujets abordés
Communication d'entreprise	Communication interne et externe et communication de crise

PROGRAMME DE FORMATION

Thématiques	Sujets abordés
Les règles d'embauchage et de rupture du contrat de travail	Profil de poste, rédaction et diffusion d'une offre d'emploi, gestion des candidatures, entretien d'embauche Formalités d'embauche : visite médicale, carte professionnelle, DPAE Mises en situation : rédaction d'une offre d'emploi, simulation d'entretien de recrutement Obligations de reclassement (accord de reprise) Rupture du contrat de travail : démission, licenciement, fin de contrat CDD, inaptitude, accidents
Conditions de conclusion du contrat de travail	Rédiger d'un contrat de travail Les différents contrats (CDD, CDI)
Infractions au code du travail	Les infractions au code du travail et sanctions correspondantes et notamment : travail dissimulé, prêt de main d'œuvre illicite, emploi irrégulier de main d'œuvre étrangère
Réglementation des conditions de travail	Respect et durée des horaires de travail spécifiques (travailleurs de nuit, vacations), gestion des absences (congrés payés, maladie...) Modifications du contrat (avenants, affectations) Classifications et qualifications, rémunérations Devoir de maintien de l'employabilité du salarié par l'employeur
Réglementation en matière d'hygiène et sécurité	Hygiène et sécurité : dispositions légales, aménagement du poste de travail et conditions de travail L'emploi et les personnes handicapées
Représentation du personnel	Les Instances Représentatives du Personnel : Délégués du Personnel, Comité d'Entreprise, Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, Délégués Syndicaux et Comité Social et Economique
Acteurs institutionnels	Inspection du Travail, Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF), Service de santé au travail, Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)
Rapports collectifs du travail	Réglementation liée aux rapports collectifs du travail Responsabilité du chef d'entreprise : devoir d'employabilité, obligations de moyens et de résultat
Formation universitaire et professionnelle en sécurité	Distinguer : formation scolaire et universitaire Formation professionnelle : CQP et titres Maintien et actualisation des compétences d'un agent de sécurité (MAC) Centres de formation professionnelle continues, agréments CNAPS des organismes de formation
Études de cas	Exercices de mises en situation et analyse de cas : Fin de contrat par reprise de personnel, fin de contrat par licenciement, accident du travail et accident de trajet, réunion du CSE
Management	Les bases du management Se positionner en tant que dirigeant Le règlement intérieur, procédure disciplinaire

PROGRAMME DE FORMATION

BLOC 4 : Gestion commerciale d'une entreprise de sécurité privée

Thématiques	Sujets abordés
Les métiers de la sécurité incendie	Réglementation sécurité incendie relative aux IGH et ERP Qualifications SSIAP 1, 2 et 3
Vocabulaire pratique et équipements en sécurité privée	Pour chaque sous-module : équipements et techniques, corpus juridique et évolutions technologiques attendues ou potentielles : Consignes et procédures d'exploitation et les mains courantes Equipements de communication interne, fixes, mobiles et embarqués Equipements de protection individuelle Rondes de surveillance et systèmes de contrôles de rondes Equipements de protection mécanique et électronique Systèmes de contrôle d'accès, de vidéosurveillance, télésurveillance et intervention sur alarme Equipements de sécurité incendie & évacuations
Stratégie commerciale et marketing	Le type de publicité autorisée Les moyens de recherche de clients et droit en la matière L'évolution du secteur selon la conjoncture économique et stratégies associées
Prospection et recherche d'appels d'offres	Techniques de prospection commerciale (phoning, mailing, recherche de prospects) Mener des actions de veille et dématérialisation des appels d'offres
Connaissances commerciales en sécurité privée	Typologie des donneurs d'ordre publics : collectivités territoriales, marchés spécifiques et risques associés Typologie des donneurs d'ordre privés : variété des entreprises, marchés spécifiques et risques associés Analyser un appel d'offres : décomposition d'un prix horaire, décomposition du prix d'une prestation et marges
Répondre à un appel d'offres	Analyser les besoins, savoir dire non au client Conseiller le client Présenter et défendre son offre : méthodologie de réponse à appel d'offres
La relation client jusqu'à la rupture de contrat	Suivre le contrat, processus et cadre légal de la sous-traitance, risques et responsabilités, droits du client et donneur d'ordre, avenants au contrat Les cas de rupture et ses conséquences, notamment juridiques
Exercice final de mise en situation	Réceptionner et répondre à un appel d'offres, présenter et défendre son offre sous forme de gestion de projet : rédaction de l'appel d'offre et soutenance devant le jury.

Date	Lundi 26/09	Mardi 27/09	Mercredi 28/09	Jeudi 29/09	Vendredi 30/09
Présentiel	Droit Sécurité - Missions Vivien MALGUY	Administration et Finance Pascal VINCENT	Gestion législative Michel COMMUN	Gestion commerciale Michel MARRE	GRH Estelle LAUNAY

Date	Lundi 03/10	Mardi 04/10	Mercredi 05/10	Jeudi 06/10	Vendredi 07/10
Visio	Droit Sécurité - Missions Vivien MALGUY	Administration et Finance Pascal VINCENT	Administration et Finance Pascal VINCENT	Gestion législative Michel COMMUN	Gestion législativ Michel COMMUN

Date	Lundi 10/10	Mardi 11/10	Mercredi 12/10	Jeudi 13/10	Vendredi 14/10
Visio		GRH Estelle LAUNAY	Gestion commerciale Michel MARRE	Droit Sécurité - Missions Vivien MALGUY	GRH Estelle LAUNAY

Date	Lundi 17/10	Mardi 18/10	Mercredi 19/10	Jeudi 20/10	Vendredi 21/10
Présentiel		Sûreté Christian BOENGA	Gestion commerciale Michel MARRE	Droit Sécurité - Missions Vivien MALGUY	Soutenances - Estelle LAUNAY, Michel COMMUN, Michel MARRE

Lieu de formation : Lyon

Horaires : de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h soit 8 heures de cours par journée. Total 144 heures en 18 jours. + 50 h FOAD

SUIVI DES STAGIAIRES POST FORMATION

L'As2p, créée en 2006 est l'association pour le développement de la professionnalisation des personnels des services de sécurité privée.



Objectifs de l'AS2P

- Faire connaître la sécurité privée et valoriser ses personnels
- Accompagner et conseiller les dirigeants d'entreprise de sécurité privée
- Participer aux négociations et veiller sur l'évolution de la législation de la sécurité privée
- Organiser des événements (rencontres entre dirigeants, participation à des salons professionnels, conférences...)
- Construire et mener des formations pour améliorer la professionnalisation de la sécurité privée à tous les niveaux

L'AS2P c'est aussi :

- Des séminaires de retour d'expérience, incluant des tables rondes et des formations, ainsi que des temps d'échanges entre les participants. Convivial, le Retex annuel est un rendez-vous très attendu par les adhérents
- Un site web www.as2p.fr avec un espace sécurisé réservé aux adhérents contenant des conseils de nos experts, des articles sur l'actualité de la sécurité privée, une base de données thématique pour trouver les réponses aux questions du quotidien d'une entreprise de sécurité privée
- Une newsletter permet aux adhérents d'être informés régulièrement des évolutions législatives et réglementaires, ainsi que des événements organisés ou suivis par l'As2p

Nos anciens stagiaires sont exonérés des droits d'inscription à l'As2p, et s'acquittent uniquement de la cotisation annuelle. (200€)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Formation de dirigeant d'entreprise de sécurité privée - 1/3

Entreprise : (ne pas compléter si inscription individuelle)

RAISON SOCIALE :

SIRET :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Téléphone :

E-mail :

Fiche complétée par :

Fonction :

Adresse de facturation (si différente) :

Stagiaire : Madame/Monsieur (rayer la mention inutile)

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse / Code postal / Ville :

Téléphone :

E-mail :

Justificatif d'identité - Nature :

Numéro :

Délivré le :

Par :

Date limite de validité :

Le formulaire d'inscription doit être accompagnée d'une copie d'un justificatif d'identité en cours de validité (recto-verso) ainsi que des copies des diplômes, titres, attestations de formations, certificats de travail ou attestations dont il est fait état dans la demande d'inscription.

Formation initiale :

Collège :	
Lycée :	
Autres établissements :	
Dernière année de scolarité :	Classe :

Diplômes ou titres obtenus :

Nature	Spécialités	Années

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Formation de dirigeant d'entreprise de sécurité privée - 2/3

Formation professionnelle continue :

Nature	Années

Expériences professionnelles :

Activités	Nature de l'emploi	Années

Projet professionnel :

Décrivez ci-dessous vos motivations pour suivre cette formation et votre projet professionnel :

Je soussigné(e) certifie exactes les informations ci-dessus

L'article 441-7 du Code Pénal punit d'un an d'emprisonnement et de 15000€ d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ou de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. En application des dispositions de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à : JPM Conseil, 16 rue Pré de la Treille - 38320 - EYBENS tél. 06 07 75 21 51

Nom et prénom :

Date et signature :

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Formation de dirigeant d'entreprise de sécurité privée - 3/3

Je soussigné(e) (NOM et prénom).....

- Je déclare m'inscrire sans réserve à la formation de dirigeant d'entreprise de sécurité privée dont la partie en présentiel aura lieu aux dates ci-dessous. (J'aurai accès à la plateforme en ligne dès mon inscription validée) :

ENTRÉE EN FORMATION PERMANENTE

Regroupement du 26 septembre au 21 octobre 2022

Au : 9 rue du Progrès - 69800 Saint-Priest

- J'ai bien noté que mon inscription définitive est subordonnée à l'avis du jury d'admission de la formation de dirigeant d'entreprise de sécurité privée après étude de mon dossier ;
- Je déclare remplir l'ensemble conditions nécessaires à la participation à cette formation dont j'ai pris connaissance sur la note d'information accompagnant le présent bordereau. J'ai également conscience que l'obtention du titre de dirigeant ne constitue qu'un de éléments d'appréciation pour la délivrance d'un agrément d'exercer par le CNAPS ; étude de mon dossier ;
- Je joins un chèque d'inscription de 1.200 € à l'ordre de « JPM Conseil »* ;
- Je m'engage à régler le solde de mon inscription d'un montant de 3.600 € en deux versements:
 - 1.800 € le premier jour du présentiel de la formation
 - 1.800 € le premier jour de la deuxième semaine de présentiel

Soit coût total de la formation : 4.800 € T.T.C.(remise exceptionnelle pour cette session) dont 800 € de TVA au taux de 20%, documentation pédagogique et documents d'aide à la gestion de votre entreprise inclus.

* Aucun bordereau d'inscription non accompagné de l'acompte d'inscription ne sera pris en compte

Ce chèque sera encaissé après un délai de rétractation de 10 jours sauf inscription ou échéance du délai de rétractation dans les 10 jours précédant l'ouverture de la session. La connexion à l'espace en ligne vaut renonciation au droit de rétractation. En cas de refus de votre demande d'inscription par le jury d'admission, votre règlement d'inscription vous sera retourné.

Fait à : le :

Signature précédée de la mention manuscrite :*bon pour inscription*

A retourner à :



contact@jpmconseil.fr



JPM Conseil SAS
9 Rue du Progrès - 69800 Saint-Priest